AULNAY
ENVIRONNEMENT
BP91
93622 Aulnay sous Bois Cedex

DES VERTUS
DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

25 novembre 2026

Membre du CODEV de la métropole du Grand Paris, j'ai eu le plaisir de participer ces jours derniers aux rencontres annuelles des délégations des CODEV venues de la France entière. Les CODEV, ou COnseils de DÉVeloppement, instaurés par la loi Voynet de juin 1999, sont l'expression de la démocratie participative au niveau des intercommunalités, comme les Conseils de Quartier le sont au niveau des communes à partir de 50000 habitants.

En préambule de cette réunion, Françoise Gatel, Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, a adressé à l'assemblée un message dont il m'a paru intéressant de communiquer l'essentiel aux Aulnaysiens, et surtout à leurs élus.

« (…) Jamais nos concitoyens n'ont eu autant de moyens de s'exprimer et pourtant jamais le sentiment de ne pas être entendu n'a semblé aussi présent. Face à cela, ***nous avons une responsabilité ne pas laisser s'installer l'idée que la démocratie serait une affaire réservé à ceux qui exercent.*** *En tant qu'élu, je crois à la légitimité du suffrage universel, à la responsabilité de ceux qui ont reçu mandat pour décider et rendre des comptes. Mais je crois aussi que* ***cette légitimité se nourrit du dialogue avec la société civile. C'est précisément ce que permettent les conseils de développement*** *: faire se rencontrer la connaissance des élus et l'expérience des habitants, le temps de la décision et celui de la réflexion, les impératifs de l'action publique et les aspirations de la société.* ***Ils ne sont pas là pour décider à la place des élus. Ils sont là pour enrichir leur regard, parfois les interpeller, toujours les aider à mieux comprendre leur territoire.*** *La démocratie représentative n'a rien à redouter d'une société civile qui lui parle. ce qu'elle doit craindre, c'est une société qui ne lui parle plus.*

Alors, nous nous inquiétons à juste titre de la distance qui se creuse entre les citoyens et les institutions. Nous aurions tort de sous-estimer la valeur des espaces qui permettent précisément de les rapprocher. C'est ainsi que je ***conçois le rôle des conseils de développement non pas comme une démocratie parallèle, encore moins comme une instance de décision supplémentaire, mais comme des lieux où se rencontrent des expériences, des regards et des convictions qui ne se seraient pas nécessairement croisées autrement.****(…)*

Car l'enjeu (…)est de faire vivre une certaine idée de la démocratie locale. Une démocratie qui décide bien sûr, mais qui sait aussi écouter dans une société où la défiance gagne du terrain, où le débat public se durcit et où la tentation de repli est parfois très forte. Votre engagement une valeur toute particulière. Vous nous rappelez ***qu'il est encore possible de confronter les convictions sans opposer des personnes, de dépasser les intérêts particuliers pour faire émerger un intérêt commun*** *et peut-être est-ce là finalement l'une des plus belles promesses de la démocratie locale : faire de nos différences, non pas un obstacle à l'action mais une richesse pour construire ensemble. »*

Toutes ces remarques de la ministre valent évidemment aussi pour les Conseils de Quartier. Encore faudrait-il qu'ils aient à Aulnay une existence concrète. Pour cela il faudrait d'abord que nos élus aient compris quelque chose à la notion de démocratie.

R-A Bougourd, Président d'Aulnay Environnement